

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2014

DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES STAGES - (N° 1792)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 25

présenté par

Mme Fraysse, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux,
M. Chassaing, M. Dolez et M. Sansu

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après le mot :

« stagiaire, »,

insérer les mots :

« le projet pédagogique, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.